

La lettre de la DiGITIP

Direction Générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes

sommaire	Réseaux et appels à projetsp. 1	Dossier : Les pôles de compétitivité
	Informations rapidesp. 1 & 4	Proximité géographique et projets innovantsp. 2
	Publicationsp. 4	Grenoble, tremplin pour un marché mondialp. 3

➔ Consultez les précédentes Lettres de la DiGITIP

Réseaux et appels à projets

Nanotechnologies en Europe

Pour les secteurs nanotechnologies et nanosciences du 6^e PCRD, trois appels à propositions (FP6-2004-NMP-NI-4, FP6-2004-NMP-TI-4 et FP6-2004-NMP-SME-4) sont dotés au total d'un budget indicatif de 370 millions d'euros. Dates limites : 17 mars et 15 septembre. Concernant le troisième appel, les projets doivent être dirigés par des PME.
<http://fp6.cordis.lu/fp6/calls.cfm>
ivan.faucheux@industrie.gouv.fr

Société de l'information en Europe

La thématique IST (société de l'information) du 6^e PCRD a lancé un appel à propositions

(FP6-2004-IST-4) intitulé « Intégrer et renforcer l'espace européen de la recherche ». Doté d'un budget de 1 120 millions d'euros, il définit une vingtaine d'objectifs stratégiques. Date limite : 22 mars. Les responsables français du programme ont organisé une journée d'information le 17 décembre à Paris avec l'appui de la Commission européenne.
<http://fp6.cordis.lu/fp6/calls.cfm>
patrick.schouller@industrie.gouv.fr

Projet eTEN de l'année

Le programme européen pour les technologies de l'information eTEN a demandé aux internautes d'élire le projet eTEN de l'année 2004. Les 800 participants ont majoritairement

désigné le projet Touch and Turn consacré au développement d'un service de visualisation de livres rares et de manuscrits via internet.
http://europa.eu.int/information_society/activities/eten/projects/project_of_the_year/2004_election/index_en.htm
patrick.schouller@industrie.gouv.fr

Eurimus (microsystèmes)

Le 4^{ème} appel à projets d'Eureka Industrial Initiative for Microsystems Uses (Eurimus) a été ouvert le 13 janvier 2005. Inscription préalable avant le 11 février ; dépôt des avant-projets avant le 3 mars.
www.eurimus.com/
pierre.roche@industrie.gouv.fr

Informations rapides

Sols, sédiments et eau à Paris en avril

Intersol, congrès international sur les sols, les sédiments et l'eau, est un lieu d'échanges entre chercheurs industriels et pouvoirs publics. Sa 5^e édition, qui aura lieu à la Cité des sciences du 19 au 21 avril 2005, comportera des présentations d'experts et une exposition. La DiGITIP participe au comité d'organisation et au comité scientifique. Elle animera avec l'Ademe la session consacrée aux techniques de traitement.
www.intersolparis.com
ghislaine.morin@industrie.gouv.fr
et joelle.ory@industrie.gouv.fr

Centres d'appels en France

Le groupe de travail sur « l'industrie de la relation clientèle » présidé par Marc Houéry a remis son rapport le 13 décembre. Il confirme que les centres d'appels représentent un grand potentiel de croissance et d'emploi mais rencontrent des freins importants à leur déve-

loppement. Pour y remédier, Patrick Devedjian a proposé un plan d'action : amélioration de la qualité, accroissement de la transparence de la relation client, non-facturation du temps d'attente, charte de qualité, autorisation de fonctionnement le dimanche, création d'un réseau de compétitivité. Le groupe de travail poursuit ses travaux.
www.industrie.gouv.fr/cgi-bin/industrie/sommaire/comm/comm.cgi?COM_ID=4189&_Action=200
mireille.campana@industrie.gouv.fr

Vers une fusion Afaq/Afnor

Un projet de fusion a été adopté par les assemblées générales de l'Association française pour le management et l'amélioration de la qualité (Afaq) et de l'Association française de normalisation (Afnor) le 23 décembre. Ce rapproche-

ment répond à une logique industrielle : créer un grand pôle français de certification, offrant une gamme complète et cohérente de prestations, adaptée aux besoins du marché. La conduite par Afnor de sa mission de service public reste inchangée.

www.afaq.fr et www.afnor.fr
patricia.fournier@industrie.gouv.fr
et christiane.guillot@industrie.gouv.fr

Coopération France-Corée

À l'occasion de la visite officielle en France du président de la République de Corée, Patrick Devedjian a signé plusieurs accords de coopération dans le domaine de l'énergie et des TIC avec ses homologues coréens, Lee Hee-Beom et Chin Dae-Je.
www.industrie.gouv.fr/cgi-bin/industrie/sommaire/comm/comm.cgi?COM_ID=4149&_Action=200
christian.vicenty@industrie.gouv.fr
et jean-bernard.gramunt@industrie.gouv.fr

Les « pôles de compétitivité » marquent une nouvelle étape dans l'action de l'État en faveur de l'industrie, de l'innovation et de l'attractivité du territoire français. Un appel à projets invite les acteurs concernés à faire connaître leur projets de pôle.

Proximité géographique et projets innovants



par Ivan Faucheux, DiGITIP

et Michel Ferrandéry, DiGITIP



Les pôles de compétitivité sont des réseaux d'acteurs (entreprises, laboratoires de recherche, centres de formation) réunis autour de projets communs de R&D sur une zone géographique déterminée. Le ministère de l'industrie (DiGITIP) occupe une place importante dans le dispositif de l'appel à projets visant à identifier et soutenir ces pôles.

Dans une économie en voie de mondialisation, les clients vont vers les meilleurs fournisseurs, où qu'ils se trouvent. Les pôles de compétitivité apportent une réponse aux enjeux de croissance et d'emploi. En lançant ce premier appel à projets, le gouvernement veut favoriser, sur des espaces géographiques donnés, des regroupements d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale autour de projets innovants. L'action commune de ces acteurs est concentrée sur une thématique donnée - une technologie, un secteur industriel - et les compétences réunies confèrent à ces pôles une notoriété internationale.

Des projets communs sur un même territoire

La notion de « territoire » ne fait pas référence à un découpage administratif. Un pôle de compétitivité pourrait se situer à cheval sur deux départements, deux régions, voire deux pays limitrophes. En revanche, son étendue géographique doit rester limitée. En effet, comme le montrent plusieurs études, la proximité géographique favorise la réalisation des projets coopératifs. Quelle que soit l'efficacité des technologies de l'information et de la communication, le contact humain reste un facteur majeur de la réussite des coopérations entre acteurs venus d'horizons divers. L'expérience montre toutefois qu'il ne suffit pas d'être installé à proximité les uns des autres pour travailler ensemble. Cela fonctionne bien autour de Crolles dans le Dauphiné, moins bien sur d'autres sites qui pourtant rassemblent un grand nombre d'entreprises et de chercheurs. Il faut aussi une volonté partagée, une complémentarité des compétences et des projets communs.

Pour les acteurs des pôles de compétitivité, répondre à l'appel à projets présente plusieurs avantages. Travailler avec des partenaires de sa région permet d'abord de mutualiser et d'enrichir les compétences. Mais les pôles labellisés pourront aussi bénéficier des soutiens financiers prévus par le Comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire (CIADT) du 14 septembre dernier ainsi que des exonérations fiscales et des allègements de charges sociales inscrits dans la Loi de Finances pour 2005. Ils pourront trouver en outre un accompagnement auprès de l'Anvar/BDPME et de la Caisse des dépôts.

Les projets de pôles de compétitivité feront l'objet d'un examen en trois étapes. En premier lieu, les préfets de région et les Drire hiérarchiseront les projets. Puis les ministères concernés (industrie, recherche, défense, agriculture...) les évalueront sur le plan technique. Enfin, une commission composée de personnalités qualifiées et indépendantes apportera son expertise. Les projets retenus seront labellisés lors d'un CIADT d'ici l'été 2005. La labellisation repo-

sera sur plusieurs critères : définir une stratégie de développement réaliste, faire appel à la recherche et à l'innovation pour créer de la valeur, contribuer au développement économique et prévoir la mise en œuvre concrète des projets - y compris sur le plan des financements. Les infrastructures existantes et l'engagement des collectivités locales seront également pris en compte.

Ce premier appel à projets vise à conforter les pôles existants en France et à en faire naître de nouveaux là où le potentiel existe. Il a déjà enclenché une dynamique de rapprochement et de dialogue des acteurs. Ce premier résultat aura un impact positif en soi, même si tous les projets ne débouchent pas sur des pôles de compétitivité.

Pour répondre à l'appel à projets

Le gouvernement a lancé un premier appel à projets visant à désigner des pôles de compétitivité en France.

Peuvent présenter une proposition, directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire, les entreprises, centres de recherche et organismes de formation porteurs d'un projet de pôle de compétitivité.

L'appel sera clos le 28 février 2005. Son texte intégral et le cahier des charges des propositions sont disponibles à l'adresse : www.industrie.gouv.fr/portail/pratique/index_appels_projets.html

Dans la préparation du dossier, les préfetures de région s'appuyant sur les Drire sont les interlocuteurs privilégiés.

Une action interministérielle

L'appel à projets sur les pôles de compétitivité a été préparé par la Datar (www.datar.gouv.fr) et le ministère de l'industrie (DiGITIP). Il s'appuie ainsi sur les compétences de la Datar en matière d'aménagement du territoire et sur celles du ministère en matière de R&D industrielle. Un groupe de travail interministériel est chargé du pilotage de l'opération. Il réunit des représentants des ministères concernés (industrie, recherche, défense, agriculture...), de l'Anvar/BDPME et de la Caisse des Dépôts. La Datar et la DiGITIP en assurent le secrétariat.

**Contacts : ivan.faucheux@industrie.gouv.fr
et michel.ferrandery@industrie.gouv.fr**

Grenoble, tremplin pour un marché mondial



Entretien avec Jean-François Pollet,
directeur général, Dolphin Integration

et Louis Zangara,
directeur général délégué au développement
des projets, Dolphin Integration



La région grenobloise a acquis une notoriété mondiale grâce à sa concentration d'entreprises de microélectronique. L'exemple d'une PME implantée dans la Zirst* de Meylan montre comment fonctionne ce tissu d'entreprises.

Quelle place occupez-vous dans le tissu industriel grenoblois ?

En microélectronique, les tâches de conception à vocation applicative, proches du marché, sont de plus en plus assurées par des entreprises sans unité de fabrication, comme la nôtre. Nous sommes naturellement complémentaires des métiers plus proches des filières de fabrication, fortement représentés à Grenoble. Nous travaillons donc beaucoup en partenariat avec les industriels et les laboratoires de la région.

La proximité géographique avec les autres acteurs du pôle grenoblois est-elle importante pour vous ?

Les relations entre clients et fournisseurs ne doivent jamais être réduites strictement aux contrats : en haute technologie, l'enrichissement mutuel des connaissances est encore plus critique. La proximité est donc précieuse, car elle permet des contacts fréquents et intenses. Elle facilite ainsi la gestion des affaires complexes ou délicates. Enfin, elle simplifie l'établissement de relations de confiance, indispensables pour s'engager dans des projets communs avant d'avoir défini par contrat toutes les obligations des partenaires.

Avec quelles entreprises du pôle grenoblois êtes-vous en relation ?

Elles sont nombreuses, et nos relations sont diversifiées. Par exemple, nous vendons des composants virtuels à STMicroelectronics, nous lui déléguons des experts, nous sommes partenaires dans un programme de R&D Medea labellisé Eureka, et ainsi nous avons pu déposer un brevet. Nos partenaires sont aussi des PME comme Raisonance, spécialiste des outils de développement pour microprocesseurs. En joignant nos savoir-faire, nous avons mis sur le marché une solution complète associant matériel et logiciel ; nous avons également déposé un brevet ensemble.

Travaillez-vous aussi avec les laboratoires grenoblois ?

C'est indispensable, car une entreprise moyenne comme la nôtre n'a pas à faire de la recherche mais du développement qui assure la croissance. Là encore, la proximité physique facilite le transfert de la recherche fondamentale vers les développements applicatifs. Certains de nos savoir-faire clés viennent d'une coopération avec le CNET (centre de recherche de France Télécom). Aujourd'hui, nous avons des relations avec le LETI (Laboratoire d'électronique de technologie de l'information) qui irrigue les milieux industriels et universitaires ; nous intervenons comme sous-traitant du laboratoire pour des métiers dans lesquels nous assurons une expertise de pointe.

Avez-vous des relations avec les centres de formation régionaux ?

Nous y avons même pris des responsabilités. Ainsi, Louis Zangara préside le conseil d'administration de l'ENSERG (École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble) et Jean-François Pollet siège à celui du CIME (Centre interuniversitaire de micro électronique). Nous incitons nos ingénieurs à enseigner. C'est l'occasion de nouer des contacts fructueux et de repérer de jeunes talents passionnés. La proximité facilite aussi l'accueil d'ingénieurs stagiaires, dont l'insertion locale est déjà assurée.

Une grande partie de nos jeunes ingénieurs viennent donc des écoles de la région, y compris de l'École supérieure de commerce de Grenoble, dont un enseignant est entré à notre conseil d'administration.

Malgré votre enracinement local, votre marché est mondial...

Absolument. Nous sommes spécialisés sur une niche dans le monde entier, aux États-Unis comme en Asie. Nous voyageons donc beaucoup et la proximité de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry nous est bien utile ! À l'égard des clients étrangers, il est très important d'exhiber nos vingt ans d'histoire et de garantir notre pérennité grâce à notre capacité à toujours apporter nos innovations aux acteurs significatifs. Notre implantation à Grenoble y contribue ; l'environnement y est propice au développement de services et produits en pointe. Nous participons en retour à la renommée mondiale de notre région en microélectronique.

* Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques.

Crolles II

• En France, le secteur de la microélectronique représente près de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie plus de 26 000 personnes.

• Motorola, Philips et STMicroelectronics ont annoncé en avril 2002 leur volonté de joindre leurs efforts à Crolles, près de Grenoble, pour y construire l'un des tout premiers pôles mondiaux de R&D en microélectronique.

• Leurs investissements en capital auront dépassé 1,5 milliard d'euros sur la période 2002-2005.

• Le projet Crolles II devrait permettre la création de plus de 1500 emplois directs et d'environ trois fois plus d'emplois indirects dans la région.

Informations rapides (suite)

Fournisseurs du transport urbain par rail

La DG Entreprises de la Commission européenne souhaite une harmonisation technique du secteur du transport urbain par rail. Avant d'adopter une réglementation spécifique, elle a lancé une consultation publique afin de recueillir l'avis des parties intéressées, et notamment des fabricants de matériels et équipements pour les réseaux de métro ou de tramway. Date limite de réponse : 28 février.
http://europa.eu.int/comm/enterprise/rail_guided_transport/urban_rail.htm

Évaluation comparative du filtrage sur internet

Les logiciels et services de filtrage contribuent à l'avènement d'un internet plus sûr. Pour mieux apprécier leur efficacité, la DG Société de l'information de la Commission européenne a décidé de faire réaliser une vaste étude de « benchmarking ». Date limite de réception des offres : 28 février.
<http://ted.publications.eu.int/ojs/tender/en/208904-2004.html>
mireille.campana@industrie.gouv.fr

La Poste et la DGI innovent

La Direction générale des impôts et La Poste ont signé un contrat « Tempost » portant sur les modalités de remise et de traitement de plis sensibles comme les déclarations de revenus ou les avis d'imposition. La gamme « Tempost » offre aussi des délais de distribution garantis

dont le dépassement peut donner lieu au versement d'indemnités forfaitaires. La DGI est la première administration française à signer un contrat de cette nature, qui illustre les orientations stratégiques de La Poste en matière de qualité et de satisfaction de ses clients.

www.minefi.gouv.fr/presse/communiqués/c0412221.htm

claudette.jacques@industrie.gouv.fr

Salon des entrepreneurs

La 12^e édition de ce Salon, du 26 au 28 janvier au Palais des congrès de Paris, est placée sous le signe du développement et de l'accompagnement des entreprises. Elle propose 140 conférences et ateliers, et rassemble 400 exposants. Le Sessi et la Dire Ile-de-France sont présents sur le stand du Minefi (stand 101).

www.salondesentrepreneurs.com

jean-marc.cholet@industrie.gouv.fr

et yohann.leroy@industrie.gouv.fr

Financement des centres techniques industriels

Depuis le 1^{er} janvier, dix centres techniques industriels (CTI) et quatre comités professionnels de développement économique (CPDE) sont financés par des taxes affectées conformément à l'art. 44 de la loi de finances pour 2005. La Commission européenne a donné son accord sur ce dispositif qui reprend celui des taxes parafiscales supprimées par la LOLF d'août 2000. Les dix CTI offrent des prestations de recherche appliquée et d'assistance technique dans les secteurs de la mécanique,

des matériaux de construction et des biens de consommation; les quatre CPDE mettent en oeuvre des actions collectives de réflexion stratégique, de promotion, de soutien à la création, à l'innovation et à l'exportation dans l'ameublement, l'habillement, le cuir et l'horlogerie-bijouterie-joaillerie-orfèvrerie.

www.reseau-cti.com

sabine.portier@industrie.gouv.fr

et michel.ferrandery@industrie.gouv.fr

Industries : n° 100

Le magazine *Industries* fête ses 10 ans et vient de publier son centième numéro. Au sommaire : un dossier sur les industries de santé.

Ce mensuel du ministère est diffusé en 25 000 exemplaires.

www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/kiosque/cahiers/sb_2004.htm

didier.willot@dircom.finances.gouv.fr

Baisse des tarifs « fixe vers mobile »

Le prix moyen de la minute de communication fixe vers mobile a baissé de 13 % pour les clients résidentiels et de 9 % pour les professionnels et entreprises. Les décisions tarifaires de France Télécom ont été homologuées le 10 décembre par Patrick Devedjian après avis favorable de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

http://www.industrie.gouv.fr/cgi-bin/industrie/sommaire/comm/comm.cgi?COM_ID=4186&_Action=200

annick.dumont@industrie.gouv.fr

Nos publications

1^{ères} rencontres franco-allemandes pour la compétitivité de l'industrie

Les actes de ce colloque organisé à Paris en 2004 par les ministres allemand et français de l'industrie sont désormais disponibles en version imprimée bilingue. Ils demeurent accessibles en ligne.

www.industrie.gouv.fr/agora/manif/f2a_entr.htm

elisabeth.nullans@industrie.gouv.fr

La certification des produits et services en 7 questions

En quelques pages, cette plaquette gratuite réalisée par la DiGITIP décrit les avantages et les modalités de la certification pour les entreprises.

christiane.guillot@industrie.gouv.fr

Cédérom Environnement

Édité par la DiGITIP, UbiFrance, l'Ademe et le ministère de l'écologie et du développement durable, ce cédérom présente les évolutions économiques, politiques et réglementaires des thèmes liés à l'environnement, et l'expertise technologique française en la

matière. L'approche est à la fois thématique et transversale. Publication gratuite.

marie-claude.simoni@industrie.gouv.fr

Internationalisation des équipements mécaniques français

L'industrie mécanique a connu une internationalisation croissante dans la 2^e moitié des années 1990. Certaines filiales de groupes de pays proches (Allemagne...) produisent en France des équipements destinés à leur marché d'origine. Les pays plus lointains (États-Unis, Japon) ont choisi notre pays comme plate-forme pour atteindre les marchés européens. Les nouveaux États membres, soucieux de mettre à niveau leurs infrastructures, offrent des opportunités de marché. 4 Pages des statistiques industrielles, n°198

www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p198.pdf

anne.boniou@industrie.gouv.fr

Le commerce extérieur de la France de 1993 à 2002

Entre 1993 et 2002, les échanges en produits industriels de la France ont progressé de 7 % par an. Les groupes internationaux majoritairement industriels en France (Gimif) y contribuent fortement. Les deux tiers du

commerce extérieur français se font avec l'Union européenne ; le poids des pays émergents augmente. La croissance des échanges des Gimif est portée par l'Asie (hors Japon) et plus récemment par les pays d'Europe centrale et orientale. 4 Pages des statistiques industrielles, n°199

www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p199.pdf

elisabeth.kremp@industrie.gouv.fr

Les dossiers de la Lettre de la DiGITIP en 2004

Janvier – *Textile et habillement face à l'échéance 2005*. Février – *Les éco-entreprises au service du développement durable*. Mars – *Nano-matériaux, méga-ambitions*. Avril – *Normalisation et TIC*. Mai – *Les industries du bois*. Juin – *Le commerce électronique et la loi du 13 mai 2004*. Juillet-août – *Le caoutchouc en France : deux leaders mondiaux et un tissu de PME*. Septembre – *S'adapter aux évolutions de la contrefaçon*. Octobre – *Découvrir le marché chinois*. Novembre – *Utiliser les statistiques industrielles*. Décembre – *La thématique européenne IST*.

www.industrie.gouv.fr/docu/dossiers/digitip/sb_digitip.htm

DiGITIP

Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes, 12 rue Villiot - 75572 Paris cedex 12

Directeur de la publication : Sabine Portier. Correspondance : dominique.de.tonnac@industries.gouv.fr

Téléphone : (+33) 1 44 87 17 17. Crédit photographique : P. Bagein/Sircom, MLS. ISSN 1782-5904.

Abonnement gratuit sur www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/digitip/sb_formulaire.htm